

Safety Data Sheet

	RUBRIQUE 1: Ide			
Nom du produit: Luster PROFESSIONAL All-Temp Rinse Additive	Fa	bricant: Lu	uster Professional	
Code du produit: 7-50	A	ddress: 13	100 Central Industrial Drive	, St. Louis, MO 63110
Utilisation recommandée: Concentré de rinçage		209-587-83		gence: CHEMTREC 1-800-423-9400
RUBRI	QUE 2: Identifica	ation de	s dangers	
Classification de la substance ou du mélange				
Classification (GHS): Skin Irritant - 2 Eye Dam. 1			Conseils de p	rudence (GHS)
HHNOC 1			-	ipulation. Porter des gants de protection/des
Mention d'avertissement (GHS): Danger				protection des yeux/un équipement de la peau: Laver abondamment à l'eau. Enleve
Pictogrammes de danger (GHS)	I .*		•	réutilisation. En cas d'irritation cutanée:
				c les yeux: rincer avec précaution à l'eau
	III [®]	· · ·		es de contact si la victime en porte et si elles à rincer. Appeler immédiatement un centre
	I -	son/méde		
Mentions de danger (GHS)				
Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires grav	es.			
RUBRIOUF 3: Co	l mposition/infor	mation	sur les ingrédients	
Nom	mposition, intol	CAS #		%
Alcools en C8-10, éthers avec l'éther monobenzylique du		<i>C/13 /</i>	•	7
polyéthylène/polypropylèneglycol) 68154-	99-4	8.75
Acide phosphorique		7664-3	8-2	< 1
<u> </u>	RUBRIQUE 4: Pre		_	1 1
Premiers soins après contact avec la peau: En cas de contact, rincer i				ètements/souliers contaminés. Laver les
vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se				201 C. 1 C.
Premiers soins après contact oculaire: En cas de contact, rincer imme		nment avec	de l'eau pendant au moins	s 15 minutes. Le cas échéant, retirer les
lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatemen	un médecin.n.			
	oquer le vomissement	à moins qu	•	du personnel médical. Ne jamais administre
Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS prov	-	-		-
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler	immédiatement un CE	NTRE ANTI		
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport	immédiatement un CE	NTRE ANTI		osition où elle peut confortablement respirer
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise.	immédiatement un CE er la victime à l'extérieu	NTRE ANTI ur et la mai	ntenir au repos dans une p	osition où elle peut confortablement respirer
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise.	immédiatement un CE	NTRE ANTI ur et la mai	ntenir au repos dans une p	osition où elle peut confortablement respirer
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise. RUBRIQUE 5.1. Moyens d'extinction	immédiatement un CEI er la victime à l'extérieu 5: Mesures à pre	ntre Anti ur et la mai ndre en 5.2 Dange	ntenir au repos dans une po cas d'incendie ers particuliers résultar	nt de la substance ou du mélange
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise. RUBRIQUE 5.1. Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés: Traiter pour les matériaux environn	immédiatement un CEI er la victime à l'extérieu 5: Mesures à pre	ntre Anti ur et la mai ndre en 5.2 Dange	ntenir au repos dans une po cas d'incendie ers particuliers résultar	
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise. RUBRIQUE	immédiatement un CEI er la victime à l'extérieu 5: Mesures à pre	ntre Anti ur et la mai ndre en 5.2 Dange	ntenir au repos dans une po cas d'incendie ers particuliers résultar	nt de la substance ou du mélange
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise. RUBRIQUE 5.1. Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés: Traiter pour les matériaux environn	immédiatement un CEI er la victime à l'extérieu 5: Mesures à pre	ntre Anti ur et la mai ndre en 5.2 Dange	ntenir au repos dans une po cas d'incendie ers particuliers résultar	nt de la substance ou du mélange
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise. RUBRIQUE 5.1. Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés: Traiter pour les matériaux environn	immédiatement un CEI er la victime à l'extérieu 5: Mesures à pre	ntre Anti ur et la mai ndre en 5.2 Dange	ntenir au repos dans une po cas d'incendie ers particuliers résultar	nt de la substance ou du mélange
quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transport Consulter un médecin en cas de malaise. RUBRIQUE 5.1. Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés: Traiter pour les matériaux environn	immédiatement un CEI er la victime à l'extérieu 5: Mesures à pre	NTRE ANTI ur et la mai ndre en 5.2 Dango duits de co	cas d'incendie ers particuliers résultar embustion peuvent inclure,	nt de la substance ou du mélange

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Mesures générales: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Pour la rétention: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié. Procédés de nettoyage: Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène: Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramèt	res de contrôle	8.2. Contrôles de l'exposition
		Contrôles techniques appropriés: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension,
		émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.
		Protection des mains: Porter des gants appropriés.
Acide phospho	rique (7664-38-2)	Protection oculaire: Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées)
ACGIH(TWA	1 mg/m³	ainsi qu'une protection faciale (écran facial).
ACCILI(CTEL	12 mg/m3	Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié.
ACGIH(STEL	,3 mg/m²	Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de
OSHA:	1 mg/m³	l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit
IDLH	1000 mg/m³	et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
NIOSH(TWA)	2 mg/m³	Contrôle de l'exposition de l'environnement:Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
NIOSH(STEL	2 mg/m ³	Autres informations: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les
		mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène
		industrielles établies.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

			ROBRIQO	L 3. Flopile	tes pilysiqu	es et cillini	₁ ucs		
			pН	Point de	Point				Pression de la
Apparence	Odeur	Seuil olfactif		fusion	d'ébullition	Point d'éclair	Inflammabilité	Limites d'explosivité	vapeur
Liquide	Caractéristiq			Aucune		Aucune			Aucune
Foncé Bleu	ue.	Aucune donnée		donnée	212ºF	donnée	Non	Aucune donnée	donnée
		disponible	3	disponible	(100°C)	disponible	inflammable	disponible	disponible
Vitesse d'	évaporation				Température	d'auto-			
rela	ative	Densité relative	Soli	ubilité	inflammation		Température	de décomposition	Viscosité
Aucune doni	née disponible	1.033	Aucune don	née disponible	Aucune doni	née disponible	Aucune	e donnée disponible	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Possibilité de réactions dangereuses: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.Conditions à éviter: Chaleur. Matériaux incompatibles. Matières incompatibles:Aucun connu. .Produits de décomposition dangereux: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

		RUBRIQUE 11:	Données toxicol	ogiques		
Ultra All-Temp Rinse A	dditive	Acide phosphorique ((7664-38-2)			
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg	1530 mg/k	g			
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg	2740 mg/kg	g			
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h	> 850 mg/m³/	/1h			
Corrosion cutanée/ir	itation cutanée : Provoque	une irritation cutanée.	*		•	
_ésions oculaires gra	ves/irritation oculaire : Prov	voque des lésions oculaire	s graves.			
Sensibilisation respir	atoire ou cutanée : Compte	tenu des données disponi	ibles, les critères de	classification ne sont	pas remplis	
	cellules germinales : Comp					
	mpte tenu des données dis					
	duction : Compte tenu des	·			lis	
	·	•			res de classification ne son	pas remplis
	9	1 , 1		- '	ères de classification ne sor	<u>' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' </u>
	n : Compte tenu des donné			•		pao . opo
	après inhalation : Peut caus			oon pao rompno		
				mes peuvent inclure	un inconfort ou des douleur	s, des
•	s des paupières et des prod	ductions de larmes, avec u	ine rougeur prononcé	e et un gonflement d	e la conjonctive. Peut provo	quer des
orûlures						
Symptômos/lásions	annàs contact avoc la noqui	Provoque une irritation cu	itanáo Los symptôm	os pouvent inclure de	es rougeurs, des œdèmes, u	ına dálinidətid
	et une gerçure de la peau.	Provoque une imiation cu	italiee. Les symptom	es peuvent inclure de	s rougeurs, des œuernes, t	ine delipidatio
0		off of overly Devil conserve		athall de la cascata d		
Symptômes/lésions	après ingestion:Peut être no	ocif si avalé. Peut causer u	ın malaise gastro-inte	estinal, de la nausée d	ou des vomissements.	
Symptômes/lésions	après ingestion:Peut être no	ocif si avalé. Peut causer u	ın malaise gastro-inte	estinal, de la nausée d	ou des vomissements.	
	•			•		- Atro Alimin Ac
Écologie - général : Per	t entraîner des effets néfaste:		Recommandations	pour l'élimination des d	léchets: Ces matériaux doivent	
	t entraîner des effets néfaste:		Recommandations dans le respect de t	pour l'élimination des d outes les réglementatio		iales et
Écologie - général : Per	t entraîner des effets néfaste:		Recommandations dans le respect de t	pour l'élimination des d outes les réglementatio	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc	iales et
Écologie - général : Per	it entraîner des effets néfaste: ique.		Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est reco déchets.	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc	iales et
Écologie - général : Per	t entraîner des effets néfaste: ique.	s à long terme pour	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est reco déchets.	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré	léchets: Ces matériaux doivent	iales et
cologie - général : Per 'environnement aqua'	it entraîner des effets néfaster ique. I DOT Dés	s à long terme pour RUBRIQUE 14: Infornignation officielle pour le tran	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré au transport	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc duire autant que possible la p	iales et
Écologie - général : Pei 'environnement aqua'	it entraîner des effets néfaste: ique. DOT Dés	s à long terme pour RUBRIQUE 14: Inforn ignation officielle pour le tran	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. nations relatives ensport	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré au transport	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc duire autant que possible la p Groupe d'emballage	iales et
Écologie - général : Pei 'environnement aquat	t entraîner des effets néfaste: ique. I DOT Dés Nor IATA Dés	s à long terme pour RUBRIQUE 14: Inforn ignation officielle pour le tran réglementé pour le transpon	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives espect de treations relatives espect est espect espect especially e	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré s au transport Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc duire autant que possible la p	iales et
Écologie - général : Pei 'environnement aquat UN UN	it entraîner des effets néfaste: ique. DOT Dés Nor IATA Dés	s à long terme pour RUBRIQUE 14: Inforn ignation officielle pour le tran n réglementé pour le transpon ignation officielle pour le tran	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives insport	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré s au transport Classe Classe	échets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et
Écologie - général : Pei 'environnement aquat	t entraîner des effets néfaste: ique. DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés	s à long terme pour RUBRIQUE 14: Informignation officielle pour le transportignation	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodechets. mations relatives espect de transport espect especially especially especially especially especially espect especially espe	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré s au transport Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc duire autant que possible la p Groupe d'emballage	iales et
Écologie - général : Pei 'environnement aquat UN UN	t entraîner des effets néfaster ique. DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés	RUBRIQUE 14: Informing a signation officielle pour le transporting a transporting a feglementé pour le transporting a réglementé pour le transporting a la l	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est reco déchets. mations relatives nsport rt nsport rt nsport	pour l'élimination des d outes les réglementation ommandé d'éviter ou ré s au transport Classe Classe	échets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et
Écologie - général : Per 'environnement aquat UN UN	t entraîner des effets néfaste: ique. DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés	RUBRIQUE 14: Infornignation officielle pour le transportignation officielle pour le t	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives insport rt insport rt mations sur la ré	pour l'élimination des doutes les réglementation mandé d'éviter ou réseau transport Classe Classe Classe	échets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
Cologie - général : Per l'environnement aquat UN UN UN UN Cous les composants d'environ de l'Environ	DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés Nor e ce produit sont enregistrés conement des Etats-Unis (TSCA)	RUBRIQUE 14: Informignation officielle pour le transportignation officielle pour le t	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives insport rt msport rt mations sur la ré dans l'inventaire de la	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré s au transport Classe Classe Classe Classe Classe Loi sur la Réglementation	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc duire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de ar l'Agence de
UN	DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés Nor e ce produit sont enregistrés conement des Etats-Unis (TSCA)	RUBRIQUE 14: Informignation officielle pour le transportignation officielle pour le t	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives insport rt msport rt mations sur la ré dans l'inventaire de la	pour l'élimination des d outes les réglementatio ommandé d'éviter ou ré s au transport Classe Classe Classe Classe Classe Loi sur la Réglementation	échets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de ar l'Agence de
Cologie - général : Per l'environnement aquat UN UN UN UN Cous les composants d'environ de l'Environ	DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés Nor e ce produit sont enregistrés conement des Etats-Unis (TSCA)	RUBRIQUE 14: Information officielle pour le transportignation officielle pour le tran	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodechets. nations relatives espect de t fédérales. Il est recodechets. nations relatives espect de t fedérales. Il est recodechets. nations relatives espect espect espect espect espect espect espect espect espect especial	pour l'élimination des doutes les réglementation mmandé d'éviter ou réseau transport Classe Classe Classe Classe Classe Classe	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc duire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
Cologie - général : Per l'environnement aquat UN UN UN UN Cous les composants de l'Environ rous les composants de l'Environ rou	t entraîner des effets néfasterique. DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés Nor e ce produit sont enregistrés conement des Etats-Unis (TSCA) e ce produit sont inscrits aux c	RUBRIQUE 14: Information officielle pour le transportignation officielle pour le tran	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives insport rt msport rt mations sur la ré dans l'inventaire de la	pour l'élimination des doutes les réglementation mmandé d'éviter ou réseau transport Classe Classe Classe Classe Classe Classe	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc duire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
UN UN UN UN UN UN UN UN UN Ous les composants de l'Environtous les composants de l'En	t entraîner des effets néfasterique. DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés Nor e ce produit sont enregistrés conement des Etats-Unis (TSCA) e ce produit sont inscrits aux c	RUBRIQUE 14: Informignation officielle pour le transportignation officielle pour le t	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodéchets. mations relatives insport rt mations sur la ré e dans l'inventaire de la adiens de la LIS (Liste la Autres renseign	pour l'élimination des doutes les réglementation mandé d'éviter ou réseau transport Classe Classe Classe Classe Classe Classe Elementation Loi sur la Réglementation térieure des Substance des ements	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, province duire autant que possible la produire autant que possible la produire autant que possible la produire d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage on des Susbstances Toxiques pres) et la LES (Liste Extérieure de	iales et roduction de ar l'Agence de
UN UN UN UN UN UN UN UN Orous les composants de l'Enviror Fous les composants de l'Environ Fous les composants de l'Enviror	DOT Dés DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés Nor e ce produit sont enregistrés conement des Etats-Unis (TSCA) e ce produit sont inscrits aux conements a	RUBRIQUE 14: Information officielle pour le transporting auton officielle pour le transporting autonomie a	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodechets. mations relatives asport rt mations sur la ré et dans l'inventaire de la ladiens de la LIS (Liste la ladiens de la LIS (Este la ladiens de la ladiens de la LIS (Este la ladiens de la LIS (Este la ladiens de la LIS (Este la ladiens de la l	pour l'élimination des doutes les réglementation ommandé d'éviter ou réseau transport Classe Classe Classe Classe Classe Classe classe classe mtérieure des Substance ements h and Safety Administra	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, province duire autant que possible la puri de la compe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage on des Susbstances Toxiques pur la LES (Liste Extérieure de la compe d'emballage)	par l'Agence de
UN UN UN UN UN UN UN Cous les composants de l'Environ Tous les composants de l'Environ	DOT Dés DOT Dés Nor IATA Dés Nor IMDG Dés Nor e ce produit sont enregistrés conement des Etats-Unis (TSCA) e ce produit sont inscrits aux conements a	RUBRIQUE 14: Informations and infection officielle pour le transporting autonomorphism officielle pour le transporting	Recommandations dans le respect de t fédérales. Il est recodechets. mations relatives asport rt masport rt mations sur la ré e dans l'inventaire de la ladiens de la LIS (Liste la ladiens de la la	pour l'élimination des doutes les réglementation ommandé d'éviter ou réseau transport Classe Classe Classe Classe Classe classe classe mutérieure des Substance ements h and Safety Administra mmandations contenue	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, province duire autant que possible la produire autant que possible la produire autant que possible la produire d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage on des Susbstances Toxiques pres) et la LES (Liste Extérieure de	par l'Agence de es Substances